



La liberté guidant le peuple

Automne 2019
Numéro 5

Le Lien Constituant

Edito

Que retenir de la huitième législature du Parlement européen qui a pris fin le 1^{er} juillet dernier?

Qu'attendre de la neuvième législature qui s'est ouverte le lendemain à Strasbourg?

Quel bilan tirer de la présidence de la Commission Européenne dont le mandat se termine le 31 octobre?

Les orientations politiques de la nouvelle présidente de la CE, intronisée officiellement le 1^{er} novembre, susciteront-elles un regain d'intérêt des peuples pour l'Europe?

A l'heure où se déroulent les ultimes auditions menées par les euro-députés devant confirmer ou infirmer les derniers candidats présentés par les Etats membres aux postes de commissaires européens, quelle influence la France aura-t-elle dans la future gouvernance de l'Union Européenne?

L'UE pourra-t-elle réellement résister aux volontés convergentes des USA, de la Russie et de la Chine à tirer parti des divisions entre les Etats membres pour saper son influence économique?

Le Parlement européen aura-t-il la possibilité voire l'envie de surmonter ses dissensions idéologiques internes engendrées par l'implosion de la *grande coalition*?

La cohésion européenne n'a jamais été autant malmenée par les crises successives qui secouent le Parlement depuis la fin 2016.

Elle souffre, aujourd'hui, des mêmes maux que la plupart de ses Etats membres, d'une fragmentation du paysage politique affaiblissant durablement sa capacité à légiférer et d'une réelle impuissance juridique face à la tentation de certains gouvernements de favoriser, pour de pures raisons de politiciennes, des accords bilatéraux avec des *puissances étrangères*.

N'est-il pas temps de repenser l'Europe; de réinterroger les peuples non sur leur volonté de rester (ou non) dans l'UE, mais sur la nécessité de sortir (ou non) de l'ornière idéologique dans laquelle elle s'est embourbée dès la fin des années 80?

S'inscrire dans cette doxa économique qui aliène les Hommes et détruit son écosystème ou repenser une praxis humaniste visant à préserver les peuples de la folie de certains illuminés qui ambitionnent de les diriger, voilà l'enjeu politique des futures législatures européennes.



DANS CE NUMÉRO

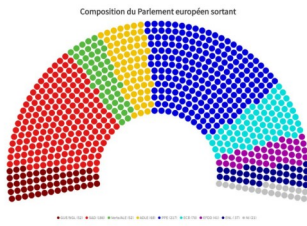
Edito.....	1
Bilan de la 8 ^{ème} législature du Parlement européen	2
Les Institutions européennes.....	3
Les lignes directrices de la 9 ^{ème} législature.....	3
Quel rôle joue la France dans la construction européenne?.....	4

POINTS DE VUE

- Que penser de cette 8^{ème} législature?
- A quoi sert l'Union Européenne?
- La construction ordo-libérale de l'Europe continue.
- L'influence de la France au sein de l'UE.
- Le rejet de la candidature de Sylvie Goulard;



Bilan de la 8^{ème} législature du Parlement européen



sous la 8^{ème} législature une évolution politique amenée à se poursuivre et une affirmation institutionnelle dont la solidité reste à confirmer. ...

... Politiquement, le fait marquant de cette législature est la fin, à mi-mandat de la grande coalition entre les deux principaux groupes (le parti populaire européen - PPE - et Socialistes & Démocrates - S&D -) auxquels s'était associée l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) ... modifiant ainsi les équilibres politiques et favorisant la formation de nouveaux groupes politiques....

... Cette fragmentation accrue et l'affaiblissement des partis centraux, qui reflètent les évolutions politiques dans les Etats membres, s'inscrivent dans le long terme et représentent l'un des défis majeurs du prochain Parlement.

... Au sein du Parlement européen, les 22 commissions permanentes sont le cœur du pouvoir, là où se

Issu des urnes en 2014 sous le slogan « Cette fois c'est différent » en raison des pouvoirs accrus qui lui étaient conférés par le Traité de Lisbonne de 2009, le Parlement européen a connu

construisent les compromis et les majorités, là également où les groupes, les nationalités, voire les individualités, peuvent exercer leur influence. La répartition des présidences de commission exprime les grands équilibres politiques et reflète l'évolution du poids des Etats membres au sein des groupes et de l'hémicycle. ...

La répartition des présidences de commission par nationalité a illustré l'importance de l'influence allemande au sein du Parlement, ainsi que la montée en puissance des pays d'Europe centrale et orientale au détriment des pays du Sud. ...

Les Britanniques, même après le vote de juin 2016 en faveur du Brexit, ont conservé 3 commissions, ... cela souligne l'influence et l'aura du Royaume Uni auprès de nombreux députés, en particulier issus de pays ouverts à une vision plus libérale de l'Union...

... Le Parlement est depuis longtemps un lieu privilégié pour les groupes d'intérêts, mais cette législature a marqué un degré supplémentaire dans l'exposition des députés et de leurs assistants à des acteurs qui n'hésitent pas à y consacrer des moyens importants. Cette évolution devra faire l'objet d'une réflexion particulière de la part de l'institution. ...

Pour en savoir plus: <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0512-bilan-de-la-8eme-legislature-du-parlement-europeen>

Que penser de cette 8^{ème} législature?

L'élaboration des politiques de l'UE reste si obscure et technocratique qu'il serait prétentieux d'exposer de manière péremptoire un avis argumenté sur les résultats des travaux conduits par les Institutions européennes et plus particulièrement par le Parlement européen.

Deux options s'offrent alors à celles et à ceux qui souhaitent se forger une opinion aussi objective que possible sur l'utilité de l'UE.

La première est de consulter rapports et audits d'organismes spécialisés - en droit, en économie, en politique publique, ... - dans les « affaires européennes », voire de s'orienter vers des instituts dont l'objet social est d'étudier et synthétiser les travaux entrepris par le parlement européen ou la Commission européenne (cf. La fondation Robert Schuman).

Mais, la prudence reste néanmoins de mise.

Les appréciations sur le bilan de cette législature seront toujours conformes aux orientations politiques (europheiles vs europheobes) de ces spécialistes et autres instituts.

La seconde consiste à visiter le site du Parlement euro-

péen afin d'apprécier l'activité produite durant cette législature.

On apprendra alors que celui-ci a adopté 2 134 textes en session plénière, dont 708 actes législatifs, organisé 552 auditions publiques, reçu de la part des citoyens européens 6 880 pétitions et permis à près de 1,6 million de personnes de visiter ses hémicycles.

Cela dit, il importe de se rappeler que l'objectif premier de l'UE, tel que l'expose les différents traités, consiste à promouvoir le libre-échange et l'intégration économique.

Cela signifie que la plupart des travaux engagés par les (sept) Institutions européennes consisteront toujours à mener, au nom du partage des *valeurs communes*, des politiques visant à détricoter les politiques (sociale, économique, juridique, politique, ...) nationales au profit d'une économie de marché basée sur une concurrence libre et non faussée.

Tant que la raison d'être de ces Institutions sera de promouvoir la *main invisible* de l'économie, les peuples européens seront toujours mis en concurrence.

Il suffit de se rappeler de la crise de la dette publique grecque, de celle des migrants, du Brexit, et demain ...

Pour en savoir plus: <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/eu-affaires/20190415STO40362/la-huitieme-legislature-2014-2019-en-chiffres>



Les Institutions européennes



L'Union européenne est composée de 7 institutions.

Le **Conseil européen** définit les grandes orientations de l'UE. Il est constitué des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, régulièrement réunis en sommet.

A partir du 1er décembre 2019, son président sera le Belge Charles Michel, nommé pour 2 ans et demi.

Il succèdera au Polonais Donald Tusk.

La **Commission européenne** garantit l'intérêt général européen.

Elle lance les projets de loi et de budget. Elle est composée de 28 membres nommés pour 5 ans, soit un par Etat membre

(jusqu'au Brexit) : 27 commissaires, plus le président, qui est actuellement le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

L'Allemande Ursula Von der Leyen le remplacera à compter du 1er novembre 2019.

Le **Parlement européen** et le **Conseil de l'Union européenne** amendent, approuvent ou rejettent les propositions de la Commission.

La **Cour de justice de l'Union européenne** (CJUE) vérifie que les décisions européennes sont légales et résout les conflits entre institutions et/ou Etats membres.

La **Banque centrale européenne** (BCE) gère l'euro pour les 19 membres de la zone et assure la stabilité des prix.

La **Cour des comptes** a quant à elle pour objectif d'améliorer la gestion financière de l'UE.

Pour en savoir plus: <https://www.toutleurope.eu/actualite/les-traites-et-institutions-3-minutes-pour-comprendre-l-europe-n7.html>

Les lignes directrices de la 9^{ème} législature.



La présidente de la Commission agit, peu ou prou, comme un chef de gouvernement. Elle préside l'exécutif européen et attribue les portefeuilles aux commissaires.

Elle est responsable du travail de la Commission dans son ensemble et établit l'agenda politique de l'Union.

Elle et sa Commission sont responsables devant le Parlement, qui les élit sur proposition du Conseil européen et peut leur opposer une motion de censure.

Elle assure la représentation de l'Union en interne

(discours sur l'Etat de l'Union devant le Parlement, siège au Conseil européen pour rendre des comptes aux chefs d'Etat et de gouvernement) et, avec le Président du Conseil Européen et le Haut-Représentant, en externe.

Ursula von der Leyen a présenté aux députés européens son programme pour les cinq années à venir. Les principaux points en sont :

- un pacte vert européen pour parvenir à la neutralité carbone en 2050,
- une réforme du droit d'asile à l'échelon européen,
- un droit d'initiative pour le Parlement,
- une assurance chômage européenne
- ainsi qu'un salaire minimum.

Pour en savoir plus: <https://www.toutleurope.eu>

A quoi sert l'Union Européenne?

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, l'idée d'une union entre pays européens répond à deux enjeux clés : **empêcher le retour des conflits** qui ont déchiré l'Europe à deux reprises depuis le début du siècle, et **reconstruire les économies** de pays dévastés par cinq années de guerre.

Le **libre-échange** et l'**intégration économique** progressive des Etats du continent, après des décennies de protectionnisme jugées en partie responsables des précédents conflits sont alors au cœur du projet européen.

Depuis, les ambitions de l'Union Européenne se veulent plus vastes, plus nobles, plus conformes au langage du « politiquement correct »: « *promotion de la paix et des valeurs européennes, développement durable, plein emploi et progrès social* ».

Mais derrière ces oxymores de bon aloi se cache toujours la même réalité: la promotion du néolibéralisme.

La construction ordo-libérale de l'Europe continue.

L'influence allemande au sein de cette 9^{ème} législature l'UE s'accroît. Sur 246 mandats au Parlement européen, l'Allemagne en obtient 52 (France: 34), dont 3 vice-présidences (1); 5 présidences de commissions (4), 13 vice-présidences de commissions (6) et 31 postes de coordonnateurs (23).

Enfin, concernant la composition des membres de la commission Von der Leyen, sur 23 membres acceptés, à ce jour, par les eurodéputés près des 3/4 d'entre eux expriment leur adhésion aux vertus de l'économie néolibérale.



Quel rôle joue la France dans la construction européenne ?



La construction européenne prend une place prépondérante dans la politique étrangère française dès 1945.

Le **rapprochement entre la France et**

l'Allemagne, dont Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer sont les principaux artisans, aboutit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, autour de laquelle va se construire le projet européen.

La France joue un rôle décisif dans la fondation de la CEE (le Marché commun), née du **traité de Rome** (1957), mais elle freine également à plusieurs reprises l'intégration européenne. En 1954, elle repousse la création de la CED (Communauté européenne de défense), puis pratique une "politique de la chaise vide" en 1965-66, sous la

présidence du général De Gaulle, pour s'opposer aux velléités fédéralistes de ses partenaires.

Toutefois, l'amitié de de Gaulle avec le chancelier Adenauer facilite la coopération franco-allemande, faisant de celle-ci un "moteur" de la construction européenne. Le **traité de l'Élysée** scelle en 1963 la réconciliation entre les deux pays.

La France s'implique également beaucoup dans la création de l'Union européenne avec le **traité de Maastricht** ratifié par référendum en 1992, qui aboutit au lancement de l'euro.

Plus tard, les Français refuseront le projet de **traité constitutionnel** lors du référendum de mai 2005, à près de 55%.

Avec le vote par référendum de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la France tente de redonner un nouveau souffle à l'Union européenne, notamment au sein du **couple franco-allemand**. Elu en 2017, le président Emmanuel Macron s'est déclaré favorable à une intégration européenne renforcée ainsi qu'à un approfondissement de la zone euro.

Pour en savoir plus: <https://www.toutteleurope.eu/actualite/la-france-dans-l-union-europeenne.html>

Avec 23,2 milliards d'euros prévus en 2019, la France est le deuxième pays contributeur au budget de l'Union, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni.

Elle accueille le siège du Parlement européen à Strasbourg, ainsi que celui de plusieurs agences européennes

dont l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

Elle détient 74 sièges sur les 751 du Parlement européen, et 29 voix sur les 260 nécessaires à l'obtention d'une majorité qualifiée au Conseil de l'UE.

L'influence de la France au sein de l'UE.

Depuis plusieurs années, nombre d'observateurs soulignent la **perte d'influence française** au sein de l'Union européenne.

La question a fait l'objet d'un rapport parlementaire en 2016, qui relève que la France a, ces dernières années, disparu des présidences des institutions majeures de l'Union européenne (Parlement, Conseil européen, Commission).

Les derniers élargissements en sont l'une des raisons : ils ont mécaniquement réduit le poids de chaque pays mais également déplacé le centre de gravité de l'UE vers l'Est.

Par ailleurs, dans les années 2010, la mauvaise santé économique du pays a affaibli son poids diplomatique au détriment de l'Allemagne, tandis que le succès du Rassemblement national - eurosceptique, notamment lors des élections européennes de 2014 et 2019, a amoindri l'influence de la France dans les sphères de décision européennes.

Le rejet de la candidature de Sylvie GOULARD.

En rejetant la candidature de Sylvie Goulard, les eurodéputés ont-ils voulu de « se payer » Emmanuel Macron?

On peut être en droit de le penser surtout lorsque l'on observe l'indulgence dont ils ont fait preuve à l'égard de certains candidats.

Ce revers peut également s'analyser comme leur volonté d'exprimer leur pouvoir et d'affirmer leur indépendance à l'égard des Etats, notamment de ceux qui s'arrogent le droit de leur dicter leur conduite, voire de leur faire la leçon.

Si l'UE reste un nain politique, ses institutions entendent néanmoins consolider leur autorité dans la perspective d'établir une souveraineté européenne de fait, méthode moins aléatoire que la tenue de référendum.